



Dossiers RH

Cette réunion concernait le secteur public et celui des Ouvriers Forestiers. Pour le secteur public, seuls, le SNPA & SNTF FO et la CGC étaient présents.

Le SNPA a fait remarquer que les thèmes de la réunion de ce jour, vont bien au-delà de la référence à l'ASO, car ils concernent des éléments essentiels de la GRH. Pour le SNPA l'administration aurait dû faire abstraction de certaines références au plan d'actions de l'ASO afin de réunir un maximum d'organisations.

Le SNPA a tenu toute sa place au cours de la réunion et ses propositions ont été très largement prises en compte, ce qui dénote un esprit d'ouverture.

Le CTC du 30 janvier débattera sur la base des documents amendés.

A l'ordre du jour

- ✚ Compte rendu de l'entretien professionnel
- ✚ Compte rendu de l'entretien de formation
- ✚ Révision de certains fichiers métiers
- ✚ Prévisions de départs en retraite

Entretien professionnel

A la demande du SNPA, il y aura bien deux imprimés, l'un concernant l'entretien professionnel et l'autre l'entretien de formation.

C'est l'ensemble du compte rendu de l'entretien qui a été revisité et enrichi principalement des propositions du SNPA.

Après validation de l'imprimé lors du CTC du 30 janvier prochain, un courrier du DG lancera la campagne d'entretiens professionnels pour l'année 2014.

Bien que basé sur l'atteinte des résultats individuels, cet entretien s'inscrit dans une démarche d'évaluation plus collective.

L'entretien professionnel est obligatoire de par les textes de la Fonction Publique et c'est de cet entretien que découlent le solde de la PSR, les changements de grades par tableau d'avancement et les changements de corps par liste d'aptitude.

Entretien de formation

L'entretien de formation sera réalisé simultanément avec l'entretien professionnel et les actions de formation qui y figureront correspondront à la fois aux besoins d'exercice du métier, aux évolutions des outils informatiques, mais aussi aux aspirations d'évolution professionnelle. Le SNPA a beaucoup insisté sur l'aspect d'évolution professionnelle, car cela s'inscrit dans la construction d'un parcours professionnel.

Fiches métiers

Le « référentiel métiers » est en cours d'évolution et certaines fiches récemment complétées ont été abordées au cours de cette réunion.

La présentation des fiches métiers s'appuie sur le RIME (répertoire interministériel des métiers de l'Etat) et sur le répertoire des métiers du MAAF.

Le SNPA a de nouveau fait remarquer que « chargé de mission » n'est pas un métier, mais une position statutaire et qu'à ce titre il vaut mieux abandonner cette appellation et parler de chef de projets ou de responsable de projets.

Le répertoire des métiers de l'ONF va se construire au fur et à mesure de l'évolution des fiches métiers. Le SNPA souhaite que l'on en termine le plutôt possible et en tout état de cause en 2014.

Le SNPA a également fait remarquer que l'on ne peut pas aborder la construction d'un référentiel des compétences, dès lors que le « référentiel métiers » n'est pas abouti.

Bilan triennal de l'emploi

Situation de l'emploi des fonctionnaires et assimilés y compris emplois tuilés au 31 octobre 2013

Famille	Nombre de postes (y/c POT)	Famille	Nombre d'agents (y/c POT)
Management	1 112	Management	1 068
Production	4 140	Production	3 869
Soutien	1 577	Soutien	1 475
Total	6 829	Total	6 412

Répartition par année et par famille des agents qui auront 62 ans et + et 61 et + pour les agents patrimoniaux

- Sur les 6 412 agents fonctionnaires et assimilés, 973 sont susceptibles de partir en retraite soit 15,2%.

- 1 068 occupent des postes de management => 13% sont susceptibles de partir en retraite

- 3 869 occupent des postes de production => 17,3% sont susceptibles de partir en retraite

- 1475 occupent des postes de soutien => 11,2 % sont susceptibles de partir en retraite

	2014	2015	2016	2014/2016
Management	54	39	46	139
Production	308	188	172	668
Soutien	64	50	52	166
Total	426	277	270	973

Les 14 métiers les plus impactés par les départs en retraite

	2014	2015	2016	2014/2016
Management	31	25	25	81
RUT	27	19	21	67
RUP	4	6	4	14
Production	185	119	172	624
Agent patrimonial	252	145	122	519
Chef de projet aménagement	15	15	8	38
Chef de projet complexe	6	6	10	22
Chef de projet	6	5	8	19
Chargé de gestion foncière	6	1	8	15
Géomaticien	3	6	2	11
Soutien	29	27	18	74
Comptable ordonnateur	6	7	4	17
Assistant commercial bois	5	6	4	15
Assistant UP	6	3	2	11
Assistant administratif	7	1	3	11
Gestionnaire RH	3	5	2	10
Opérateur logistique	2	5	3	10
Total	348	230	201	779

- Sur les 973 départs en retraite prévisibles, 14 métiers représentent 80,1%

- En management, ils représentent 58,3 % des départs prévisibles

- En production, ils représentent 93,4% des départs prévisibles

- En soutien, ils représentent 44,6% des départs prévisibles

- Nota : en moyenne les autres départs sont au nombre de 50 pour ces métiers

Le SNPA fait remarquer qu'aux départs affichés, s'ajoute annuellement une moyenne de 80 départs pour autre motif que la retraite.

Le SNPA demande de nouveau que le schéma d'emploi soit construit en fin d'année de manière à pouvoir lancer les concours dès le mois de janvier.

Le SNPA a de nouveau fait valoir son opposition à la mutualisation des concours suite à l'échec du concours externe de SA de 2011. Le SNPA a mis l'administration en garde contre une volonté de mutualiser le concours interne de SA avec celui du MAAF. En effet il y a fort à parier que les postes de l'ONF seraient largement occupés par les lauréats du MAAF qui dispense une véritable formation à ses agents.

Le SNPA a demandé l'ouverture d'un concours interne de SA et d'Attaché au titre de 2014, avec un nombre significatif de postes.

Le concours interne de SA semble acquit pour 2014, mais le DRH renvoie à 2015 un concours d'Attachés. Le SNPA a longuement plaidé pour que les épreuves d'un concours interne d'attachés interviennent dès septembre 2014 afin de procéder aux affectations dès le 1^{er} janvier 2015. Le SNPA fait remarquer que sa proposition ne pèse pas sur les effectifs 2014, et qu'elle s'inscrit dans une action de GPRH. Le DRH intéressé par la proposition du SNPA demande à ce que l'on y réfléchisse. Le SNPA reviendra à la charge autant que nécessaire.

Question diverse

Le SNPA propose qu'une brève soit publiée sur intraforêt pour rappeler la procédure de demande de révision en matière de classement des postes. L'administration y répond favorablement.

La commission de révision du classement des postes se réunira le 27 mars prochain.

Toute l'Equipe du SNPA vous souhaite
une très bonne année 2014.

